

## CONFERENCE

Plan Climat Energie Territorial

Jeudi 4 avril 2013

15h45 - IRFJS

### Pourquoi un Plan Climat Energie Territorial ?

La communauté d'Agglomération du Grand Guéret a décidé de mettre en œuvre un Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Le PCET viendra s'intégrer au **projet politique de la collectivité** afin de prendre en compte :

- Un objectif de **limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre** sur le territoire (c'est le travail dans la direction du fameux facteur 4 qui constitue l'engagement de la France),
- Un objectif **d'adaptation aux effets du changement climatique** afin de réduire la vulnérabilité du territoire.

S'engager dans un PCET, c'est tout d'abord admettre que chaque territoire, en l'occurrence celui de l'agglomération du Grand Guéret, a sa part de responsabilité dans les émissions de Gaz à Effet de Serre et qu'il convient donc, à cette échelle locale, de construire une politique pragmatique et volontariste de sensibilisation des acteurs et de réduction réelle des émissions.

Construire un PCET est une action qui s'inscrit sur un délai assez important et qui s'appuiera sur l'ensemble des ressources de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

Le Grand Guéret a décidé de se faire accompagner par un Bureau d'Etudes Spécialisé (IDE Environnement basé à Toulouse) pour animer l'opération et fournir les résultats opérationnels. C'est également sous l'action du bureau d'études que se déroulera la concertation avec les acteurs territoriaux qui précédera l'élaboration du Plan d'Actions.

### CONTACTS PRESSE :

**Thibault PARIS** : Ingénieur Energie - Tél. 05 55 41 04 48 – Email : thibault.paris@agglo-grandgueret.fr

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – Tél. 05 55 41 04 48 – Email : lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr

### Les différentes étapes

En termes de phasage, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret va tout d'abord regrouper et synthétiser l'ensemble des données correspondant à ses émissions de Gaz à Effet de Serre. Pour cela, une plate-forme internet est développée spécifiquement pour permettre aux agents des différents services de contribuer le plus simplement et le plus efficacement possible à la constitution de la base de données. Cette phase durera jusqu'à l'été.

A la rentrée se déroulera le large temps nécessaire de concertation afin de faire apparaître la perception des enjeux des différents acteurs du territoire et leurs propositions d'actions adaptées à la meilleure évolution possible. Cette phase durera jusqu'à la fin du troisième trimestre.

La fin d'année sera consacrée au travail de définition des actions et d'élaboration progressive du Plan lui-même.

Pour lancer la réalisation de son PCET, le Grand Guéret a souhaité dans un premier temps qu'une action de sensibilisation et formation des élus et des agents ait lieu.

C'est l'objet de la conférence climat qui aura lieu le 4 avril prochain à Guéret. Ce sera l'occasion pour l'ensemble des participants de rentrer de manière effective dans le sujet grâce à divers exposés qui feront le point sur les enjeux énergétiques, sur les conditions d'évolutions prévisibles du climat, sur les méthodes permettant d'évaluer la situation de chaque territoire.

### **CONTACTS PRESSE :**

**Thibault PARIS** : Ingénieur Energie - Tél. 05 55 41 04 48 – Email : [thibault.paris@agglo-grandgueret.fr](mailto:thibault.paris@agglo-grandgueret.fr)

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – Tél. 05 55 41 04 48 – Email : [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr)